

CATALOGUE

2023

**Les Actions
de Formation
en Situation de
Travail
« Autour du C.S.E. »**



AltErP Formation
ÉCOUTE & PRAGMATISME

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 84010191801 auprès du Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Adresse mail: contact@alterp.fr

Les Règles d'AltErP

Règle 1: « **Je suis formateur et je n'ai rien à transmettre.** Former c'est mettre les apprenants en situation d'apprentissage, les accompagner, les autonomiser et au final leur apprendre à se passer de nous en nous retirant progressivement ».

Citation de Jean-Pierre WILLENS – Chargé d'enseignement à PARIS SORBONNE.

Règle 2 : **La durée du parcours initial est d'au moins 5 jours. AltErP** n'accepte aucune dérogation à cette durée minimale de Formation. *[Conformément aux dispositions de l'article L-2315-18]*

Règle 3 : **Les parcours renouvellement seront établis sur mesure** en fonction des pratiques en Prévention des Risques Professionnels des élus. Conformément aux dispositions de l'article R-2315-11, les parcours proposés seront distincts des parcours initiaux.

AltErP se réserve le droit de mutualiser **un temps pédagogique** sur une ½ journée durant les parcours initiaux et renouvellement pour faciliter l'Organisation en Santé Sécurité & Conditions de Travail, de l'instance ainsi formée [le CODIR peut y être associé après validation de l'instance]



AltErP Formation
ÉCOUTE & PRAGMATISME

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 84010191801 auprès du Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Adresse mail: contact@alterp.fr

L'Analyse Du Besoin

Pour toute Action de Formation, **AltErP** prévoit un temps d'échange pour identifier le besoin en formation, au-delà de la seule obligation réglementaire. Ce temps a pour objet de :

❖ **Interroger l'Apprenant, l'Instance, l'Entreprise sur son Projet Formation, à savoir:**

- ✓ Quelle est la finalité de l'Action de formation ?
- ✓ Quels sont les objectifs ou attendus que l'on se donne dès le départ pour évaluer l'efficacité de l'Action de Formation?
- ✓ Quels sont les indicateurs de satisfaction?

❖ **Prendre en compte la spécificité de l'Instance et/ou de l'Entreprise sur la thématique de l'Action de Formation, afin de :**

- ✓ Connaître les caractéristiques Organisationnelles, Techniques et humaines.
- ✓ Apprécier les pratiques en Santé Sécurité & Conditions de Travail [Analyse AT- analyse de poste – P.A.P.R.I.P.A.C.T – DU]
- ✓ Repérer les modalités de fonctionnement de l'instance

Les 7 Parcours

« Autour du C.S.E. »

- ❖ Formation Initiale des membres du C.S.E.
- ❖ Formation Renouvellement & Perfectionnement des membres du C.S.E. *[hors membres de la C.S.S.C.T.]*
- ❖ Formation Renouvellement & Perfectionnement des membres de la C.S.S.C.T.
- ❖ Formation Représentant de Proximité *[Modules 1 & 2]*
- ❖ Formation Présider un C.S.E. *Entreprise de moins de 50 salariés*
- ❖ Formation Présider une C.S.S.C.T.
- ❖ Formation Référent Harcèlement Sexuel & Agissements Sexistes



AltErP Formation

ÉCOUTE & PRAGMATISME

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 84010191801 auprès du Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Adresse mail: contact@alterp.fr

Formation Initiale

des membres du C.S.E.

à la Santé Sécurité & aux Conditions de Travail.

Les Objectifs Pédagogiques

- ❖ **Comprendre la terminologie de la Prévention des Risques Professionnels**
- ❖ **Appliquer la Méthode Descriptive** d'une Situation Dangereuse de Travail
- ❖ **Appliquer la Méthode P.G.P.**
- ❖ **Porter un regard critique sur le D.U.E.R. et le Plan d'Action**
- ❖ **Faire appel à des ressources en Prévention des Risques Professionnels**
- ❖ **Comprendre les Enjeux de la Prévention des risques Professionnels**
- ❖ **Promouvoir les Actions en Santé Sécurité & Conditions de Travail**

L'Organisation de la Formation

- ❖ **Modalités : 3 jours + 2 jour** sur une période totale de 4 à 6 semaines
- ❖ **Travail en Intersession à réaliser**
- ❖ **Jeu de rôle, Suivi pédagogique individualisé – Travail en équipe**

½ d'immersion pour formation en INTRA

Devis : Contacter AltErP

Informations complémentaires

La Formation initiale à destination de tous les membres du Comité social & Economique

Conformément aux dispositions de l'article L-2315-18 du code du travail et aux notes d'informations de la DREETS Auvergne Rhône-Alpes, la formation s'adresse tant aux **Titulaires qu'aux Suppléants**.

Cette formation est **à minima de 5 jours**. Elle est prise en charge par l'employeur.

AltErP a fait le choix en accord avec les orientations pédagogiques fixées par la DREETS ARA de découper l'Action de Formation, en **2 temps pédagogiques** :

- ❖ Un premier temps de 3 jours, pour aborder les champs relatifs à :
 - ✓ L'engagement du Représentant du Personnel
 - ✓ Les outils méthodologiques essentiels
- ❖ Un second temps de 2 jours après 4 à 6 semaines pour :
 - ✓ Revenir sur le Travail intersession
 - ✓ Préparer, réaliser & restituer une visite
 - ✓ Définir l'organisation de l'instance en matière de S.S.C.T.

Ces deux temps d'accompagnement pédagogique sont complétés par le travail réalisé en intersession tant individuellement que collectivement.

L'enjeu est de rendre **ACTEUR** les membres de l'instance.

Formation Renouvellement & Perfectionnement

des membres du C.S.E. [Hors C.S.S.C.T.]

Les Objectifs Pédagogiques

- ❖ **Veille réglementaire** autour du fonctionnement de l'instance
- ❖ **Evolutions réglementaires** en Santé Sécurité et Conditions de Travail
- ❖ **Analyse des pratiques de l'instance** lors du précédent mandat
- ❖ **Savoir réaliser et présenter une étude** complète d'un poste de travail
- ❖ **Proposer une organisation** dynamique et transverse
- ❖ **Identifier et analyser des risques spécifiques** (handicap, R.P.S., T.M.S., ...)
- ❖ **Définir une méthode d'analyse** d'Accident du Travail

Public & Prérequis

- ❖ Membre du C.S.E. ayant déjà été élu sur le mandat précédent
- ❖ Avoir suivi une formation initiale 3 ou 5 jours (Attestation à produire)
- ❖ **Obtenir au moins 13/20 au Questionnaire (EAC)**

L'Organisation de la Formation

❖

Devis : Contacter AltErP

Formation Renouvellement & Perfectionnement

des membres de la C.S.S.C.T.

Les Objectifs Pédagogiques

- ❖ **Veille réglementaire** autour du fonctionnement de l'instance
- ❖ **Evolutions réglementaires** en Santé Sécurité et Conditions de Travail
- ❖ **Analyse des pratiques de l'instance** lors du précédent mandat
- ❖ **Savoir réaliser et présenter une étude** complète d'un poste de travail
- ❖ **Proposer une organisation** dynamique et transverse
- ❖ **Identifier et analyser des risques spécifiques** (handicap, R.P.S., T.M.S., ...)
- ❖ **Définir une méthode d'analyse** d'Accident du Travail

Public & Prérequis

- ❖ Membre du C.S.E. ayant déjà été élu sur le mandat précédent
- ❖ Avoir suivi une formation initiale 3 ou 5 jours (Attestation à produire)
- ❖ **Obtenir au moins 13/20 au Questionnaire (E.A.C.)**

L'Organisation de la Formation

- ❖ **Modalités : 3 jours + 2 jour** sur une période totale de 4 à 6 semaines
- ❖ **Travail en Intersession à réaliser**
- ❖ **Approfondissement de deux** sujets en Prévention des Risques Professionnels
- ❖ **Jeu de rôle, Suivi pédagogique individualisé – Travail en équipe**

Devis : Contacter AltErP

Informations complémentaires

Les Sujets d'Approfondissement

Analyse de l'accident de Travail / incident / Maladie Professionnelle approfondie (arbre des causes, 8D, 5 pourquoi, ...)

Prévention des Entreprises Extérieures & livraison/réception

Prévention des risques psychosociaux (R.P.S.)

Prévention des risques chimiques

Prévention des risques routiers

Prévention des Troubles Musculosquelettiques (T.M.S. & P.R.A.P.)

Pratiques et techniques d'observation et d'écoute appliquées à la Visite dans le cadre des missions du C.S.E. en Santé Sécurité & Conditions de Travail

Prévention des chutes de hauteur

Prévention des risques de chute de hauteur

Prévention & Handicap & maintien dans l'emploi

Prévention des risques liés au Télétravail

Renouvellement CSE

1 Thème au choix

Renouvellement CSSCT

2 Thèmes au choix

Informations complémentaires

La Formation initiale à destination de tous les membres du Comité social & Economique

Toutefois pour s'assurer que l'Action de Formation proposée s'inscrive dans un **développement des Acquis & des Compétences**, **AltErP** propose aux élus de réaliser un questionnaire, selon les résultats, il sera proposé :

- ❖ **Suivre un Parcours « Renouvellement & Perfectionnement » si le résultat est supérieur à 10/20.**
- ❖ **Resuivre un parcours initial si le résultat est inférieur à 10/20.**

Cette Action de formation est à minima de :

- ❖ 3 jours pour les membres du C.S.E.
- ❖ 5 jours pour les membres de la C.S.S.C.T.

AltErP propose de découper l'Action de Formation, en **2 temps pédagogiques** :

- ❖ **Un premier temps de 2 jours ou 3 jours** selon le parcours retenu.
- ❖ **Un second de 1 jour ou 2 jours** selon le parcours retenu

Pour tous les parcours proposés, **AltErP** demande aux apprenants de réaliser un Travail en intersession pour faciliter l'appropriation des outils méthodologiques. Ce travail viendra nourrir l'instance en matière de Santé Sécurité & Conditions de Travail.

Formation Initiale des Représentants de Proximité.

Les Objectifs Pédagogiques

- ❖ ***Comprendre l'Organisation du C.S.E.***
- ❖ ***Comprendre les attributions du C.S.E., de la C.S.S.C.T. & du Représentant de Proximité.***
- ❖ ***Comprendre les termes essentiels et les enjeux de la Prévention***
- ❖ ***Comprendre la posture d'un Représentant de Proximité et la place d'un Représentant de Proximité en tant qu'acteur de la Prévention***
- ❖ ***Comprendre ce qu'est une analyse d'AT & une visite de C.S.E./C.S.S.C.T.***

Public & Prérequis

- ❖ ***Être désigné(e) par le C.S.E. comme représentant de Proximité***
- ❖ ***Aucun prérequis***

L'Organisation de la Formation

- ❖ ***Formation dispensée en classe virtuelle en deux modules de 4h.***
- ❖ ***Animation Pédagogique par un Formateur reconnu par le Réseau AltErP***

Devis : Contacter AltErP

Formation

Présider une Commission Santé Sécurité & Conditions de Travail.

Les Objectifs Pédagogiques

- ❖ ***Comprendre la terminologie*** de base en Prévention
- ❖ ***Appliquer l'ensemble des étapes*** relatives à la préparation, la tenue et la clôture d'une réunion du C.S.S.C.T. en décrivant au moins une étape
- ❖ ***Comprendre les missions*** et les attributions d'un membre de C.S.S.C.T.
- ❖ ***Appliquer les techniques d'animation et de conduite*** d'une réunion C.S.S.C.T.
- ❖ ***Promouvoir*** les Actions en Santé Sécurité & Conditions de Travail

Public & Prérequis

- ❖ Être désigné(e) Président(e) de la C.S.S.C.T.
- ❖ Aucun prérequis

L'Organisation de la Formation

- ❖ ***Modalités*** 2 jours consécutifs en PRESENTIEL
- ❖ ***Jeu de rôle, Suivi pédagogique individualisé – Travail en équipe –***
- ❖ ***Adaptation des contenus au contexte de l'entreprise***

Devis : Contacter AltErP

Formation

Présider un C.S.E.

Pour un entreprise de moins de 50 salariés

Les Objectifs Pédagogiques

- ❖ **Comprendre les notions** fondamentales en Prévention
- ❖ **Appliquer** l'ensemble des étapes relatives à la préparation, la tenue et la clôture d'une réunion du C.S.E.
- ❖ **Comprendre les missions et les attributions** d'un membre du C.S.E.
- ❖ **Appliquer le Référentiel ACCOREM-AltErP** en Prévention
- ❖ **Appliquer les techniques d'animation et de conduite** d'une réunion C.S.E.

Public & Prérequis

- ❖ Être désigné(e) Président(e) du C.S.E.
- ❖ Aucun prérequis

L'Organisation de la Formation

- ❖ **Modalités 1 jour** en Présentiel
- ❖ Jeu de rôle, Suivi pédagogique individualisé – Travail en équipe

Formation animée avec ACCOREM AVOCAT

Devis : Contacter AltErP

Formation

Référent Harcèlement Sexuel & Agissements Sexistes

Les Objectifs Pédagogiques

- ❖ **Comprendre les notions** fondamentales en Prévention
- ❖ **Appliquer la Méthode Descriptive d'une Situation Dangereuse de Travail**
- ❖ **Comprendre le rôle et la posture** d'un Référent Harcèlement Sexuel & Agissement Sexiste»
- ❖ **Analyser une situation** de Harcèlement & Agissement Sexiste
- ❖ **Concevoir une procédure interne** « Savoir Agir en cas de Harcèlement »

Public & Prérequis

- ❖ Être désigné par le CSE ou par l'employeur comme Référent H.S. & A.S.
- ❖ Aucun prérequis

L'Organisation de la Formation

- ❖ **Modalités : 2 jours non consécutifs** sur une période totale de 4 à 6 semaines
- ❖ **Travail en Intersession à réaliser**
- ❖ Jeu de rôle, Suivi pédagogique individualisé – Travail en équipe

Devis : Contacter AltErP